



Gestion des parents en tribunes

à destination des clubs de Handball – Pour une tribune sereine et respectueuse

OBJECTIF : Créer un environnement sain, respectueux et éducatif en tribune, en impliquant les parents dans une démarche constructive d'accompagnement du Club et des jeunes.

LES ENJEUX

- ✓ Préserver l'image du club et l'intégrité de la compétition
- ✓ Protéger les enfants de la pression extérieure
- ✓ Prévenir les incidents et responsabiliser chacun
- ✓ Encourager l'implication positive des familles

OUTILS EXISTANTS :

- Informations sur le site de la FFHB
- Campagne d'affichage sur le site de la FFHB

PROJET DE LOI



II. – L'article L. 332-1 du code du sport est ainsi rédigé :

« Art. L. 332-1. – Les organisateurs de manifestations sportives à but lucratif assurent un service d'ordre afin de garantir la sécurité et le parfait déroulement des rencontres.

« Ils assurent, notamment, la police du terrain et prennent toutes mesures permettant d'éviter les désordres pouvant résulter, tant avant, pendant qu'après le match, de l'attitude de l'ensemble du public, y compris les supporters du club adverse. [...]

« Le club visiteur ou jouant sur terrain neutre est notamment responsable, à l'occasion d'une rencontre, de l'attitude de ses supporters et, ce faisant, des désordres imputables à ceux-ci.

« Les obligations citées aux quatre premiers alinéas s'analysent en une obligation de résultat. [...]

LES ACTIONS CONCRETES A METTRE EN PLACE

1 – Signature d'une Charte « Parent Supporter »

Chaque parent signe à la rentrée une charte s'engageant à :

- **Respecter :**
 - Le Club et son règlement;
 - Les encadrants, entraîneurs et responsables de salle;
 - Les arbitres quel que soit leur niveau;
 - Les joueurs adverse et sa propre équipe.
- **Adopter une attitude positive en tribune :**
 - Encourager;
 - Applaudir l'effort;
 - Éviter toute critique ou injonction;
- **Ne pas se substituer aux coaches :**
 - Ne pas diriger les enfants depuis les gradins;
- **Accepter les décisions sportives, même en cas de désaccord**

Si la charte est incluse dans le règlement intérieur, et que celui-ci prévoit un règlement disciplinaire, alors il sera possible d'y inclure une clause précisant que : « *Toute amende financière liée à un comportement parental déplacé sera refacturée à l'auteur identifié* »

2 – Sensibilisation & Dialogue

- **Organiser des réunions d'information de début de saison :**
 - Présentation du projet sportif, du staff, des attentes comportementales;
 - Remise et signature de la charte.
- **Organiser des réunions de mi-saison :**
 - Faire un Bilan sportif de la première phase;
 - Féliciter en cas de bon comportement global.
 - Signaler les incidents observés, avec rappel que : Le club n'assume pas les comportements isolés. Les personnes identifiées comme responsables seront directement concernées par les sanctions.



3 – Nommer un parent référent par équipe

Organiser des réunions d'information de début de saison:

- Ce parent-dirigeant, nommé en début de saison, fait le lien entre les familles, le staff et le responsable de salle;
- Il veille au bon déroulement des rencontres en tribune (sans ingérence sportive);
- Il peut intervenir en cas de dérapage ou en prévention de tensions.

4 – Gestion des conflits ou comportements déplacés

Procédure simple et claire:

1. Avertissement verbal
2. Rappel écrit ou convocation
3. Exclusion temporaire ou définitive de l'accès aux tribunes en cas de récidive

5 – Rappels réguliers des valeurs

- Affichage permanent dans le gymnase des valeurs du sport (affiches existantes sur le site FFHB)
- Messages mensuels dans les canaux de communication (WhatsApp, site, email)
- Valorisation des attitudes positives : remerciements, citations, petits gestes symboliques

Exemples de messages de rappel:

« Le club de handball est une école de la vie : le respect, la solidarité et l'humilité sont nos piliers.
Merci aux parents de contribuer à cette belle aventure ! »

« En tribune, chaque mot compte. Encourageons, soutenons, mais laissons les enfants jouer... et grandir. »

6 – Brassard capitaine des parents visiteurs et locaux

Chaque club présente un adulte majeur qui fait office d'interlocuteur privilégié (possible de noter Nom et prénom dans la case observation) Il lui est attribué un brassard de couleur qui l'identifie facilement pour le RSEC

7 – Remise en place du protocole d'avant match avec lecture d'un texte fair-play par les 2 capitaines

Au début du match, lors de la présentation des joueurs, les deux capitaines lisent ensemble un texte de fair-play rappelant l'importance du respect de tous par tous (exemple de texte en annexe 1) avant de se taper dans les mains et d'engager le jeu



ANNEXE 1

En bleu capitaine de l'équipe recevante,

En rouge capitaine de l'équipe visiteuse

Chers parents, chers coachs, chers coéquipiers

Nous sommes réunis pour un moment de sport, de passion et de plaisir

N'oublions pas durant ce match, que nous sommes en apprentissage,

Que c'est un loisir et que notre résultat ne définira pas notre vie future

Que nous gagnions ou que nous perdions, nous prendrons du plaisir à jouer ensemble

N'oublions pas que l'arbitre est aussi en apprentissage et qu'il pourrait être l'un d'entre nous.

Qu'il a le droit de se tromper au même titre que nous sur le terrain

Respectons-le, respectons-nous et faisons de ce moment une fête

Encouragez-nous, encourageons-nous et montrons le plus beau visage du handball :

Engagement, solidarité et don de soi

Bon match à tous !

LIGUE OCCITANIE DE HANDBALL

Siège social Auzeville-Tolosane
Opus Verde - Bâtiment F - 2^{ème} étage
46 route de Narbonne - 31320 Auzeville-Tolosane

Etablissement de Montpellier
Maison Régionale des Sports - CS 37093
1039 rue Georges Méliès - 34967 Montpellier Cedex